



Observatoire

Jeanne Chauvin

Chiffres clés du réseau des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

2025



Sommaire



En bref	4
Le réseau des CIDFF	6
Présentation du réseau.....	6
Des CIDFF mobilisés sur tout le territoire	6
Un réseau de professionnel·les	7
Vue globale de l'activité des CIDFF : Les entretiens individuels et les actions en collectif	8
2025 dans les CIDFF	8
Qui sont les femmes accompagnées par les CIDFF ?.....	9
Focus - Les femmes âgées	10
Focus - Les mineur·es	10
Accès au droit	11
Sur quels sujets portent les demandes d'informations juridiques dans le réseau ?.....	11
Focus - Monoparentalité	12
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles	13
Où les violences ont-elles lieu ?	13
Focus - Violences au sein du couple	13
Insertion professionnelle et formation	16
Focus - Les CIDFF formateurs	17
L'observatoire Jeanne Chauvin	18

Les données utilisées dans ce document sont les données d'activité des CIDFF agrégées par le pôle Etudes et Statistiques de la Fédération nationale des CIDFF.

Couverture : photo d'archive de la Fédération nationale des CIDFF

En bref

Le réseau des CIDFF

2 480

permanences

parmi elles

1/4

en QPV

1/5

en zone rurale

1 415

salarié-es

1 375

dans les CIDFF

40

dans les FRCIDFF

Accès au droit



232 000

entretiens avec des juristes

dont

39%

de demandes sur le droit de la famille

En 2025...

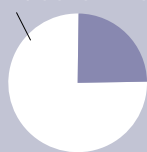
412 000

entretiens individuels

197 000

personnes bénéficiaires

77% de femmes



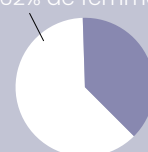
16 400

actions en collectif

368 000

participant-es

62% de femmes



Qui sont les bénéficiaires des entretiens individuels ?

77% de femmes dont ...

53%

âgées entre 26 et 45 ans

61%

célibataires ou en cours de séparation

37%

en situation de précarité ou de pauvreté



1 femme sur 5 de nationalité étrangère



1 femme sur 3 sans emploi

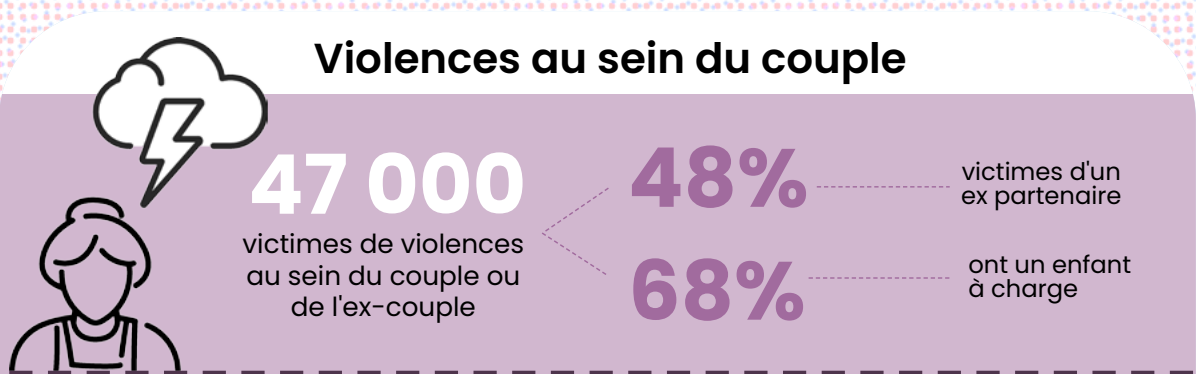
Lutte contre les VSS

58 000

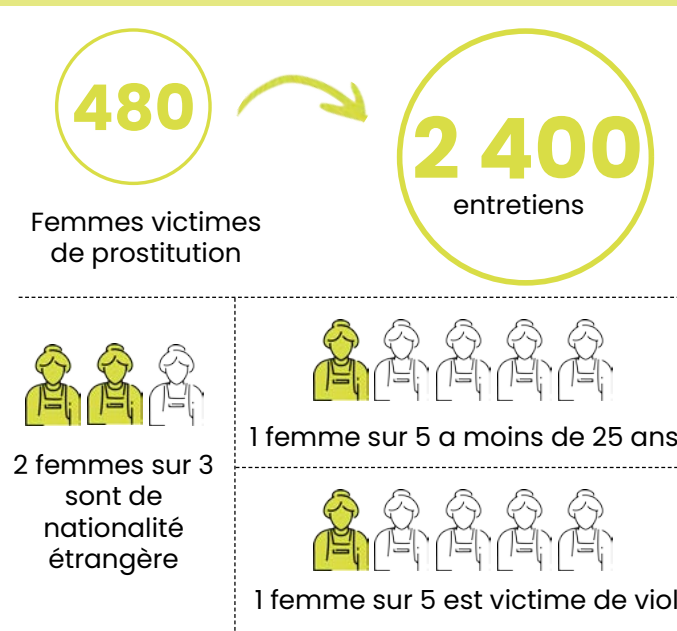
femmes victimes de violences

96 000

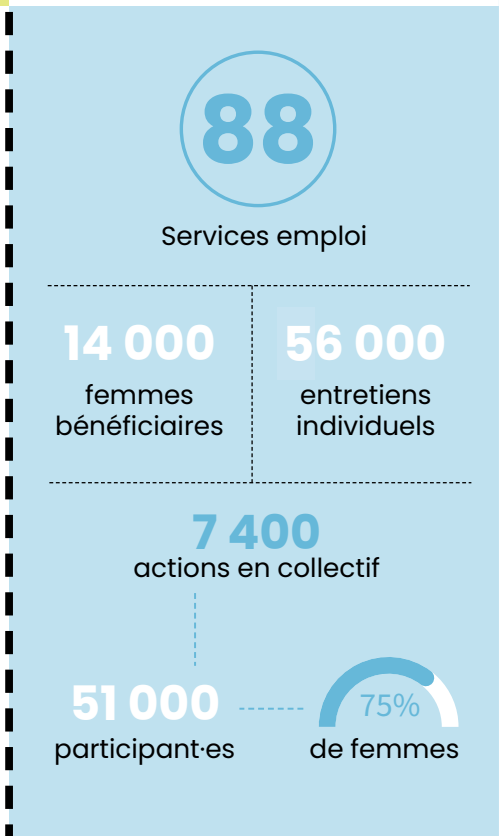
entretiens individuels



Lutte contre la prostitution



Insertion professionnelle



Actions en milieu scolaire et étudiant



Le réseau des CIDFF

Présentation du réseau

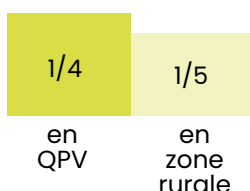
Depuis 1972, les CIDFF – Centres d'information sur les droits des femmes et des familles – informent, orientent et accompagnent les femmes partout en France, de manière confidentielle et gratuite afin de :

- Favoriser leur accès au droit et leur insertion socio-économique ;
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Accueillir chaque femme en tenant compte des spécificités de son parcours et lui proposer un accompagnement global, avec une approche féministe.

Des CIDFF mobilisés sur tout le territoire

2 480
permanences

parmi elles



Le réseau compte aujourd'hui 98 CIDFF, agissant au niveau départemental et 13 Fédérations régionales. Premier réseau d'accès au droit des femmes en France, les CIDFF animent plus de 2480 permanences, assurant une présence dans presque tous les départements et territoires d'outre-mer. Environ 1/4 de ces permanences sont situées dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et plus d'1/5 sont situées dans une zone rurale². Pour faciliter l'accès aux services des CIDFF, la moitié des permanences permettent des entretiens téléphoniques.

2. Il existe plusieurs définitions de la zone rurale. Nous utilisons celle de la Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), qui allie à la fois un critère de densité démographique et un critère économique (<https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F31139>).



Afin de renforcer le maillage territorial et de se rapprocher des personnes les plus isolées, 14 Fédérations régionales et CIDFF ont développé des dispositifs itinérants comme des vans. Ces dispositifs permettent de donner un premier niveau d'information, diffuser des outils de prévention, orienter vers le CIDFF ou vers des partenaires locaux, et parfois mener des entretiens sans rendez-vous. Les CIDFF développent des partenariats avec les communes ou les commerces locaux pour s'installer dans les lieux de passage : une place de marché, le parking d'une grande surface, la cour d'une école, un festival, etc. En 2025, les 14 dispositifs itinérants se sont rendus dans plus de 1 300 communes, permettant de toucher 21 000 personnes.

14

Dispositifs itinérants



Dans + de 1 300
communes



+ de 21 000
personnes touchées

Un réseau de professionnel·les

Les CIDFF rassemblent 1 375 professionnel·les qui exercent une quinzaine de métiers différents. Si les juristes restent la profession la plus représentée (29% des effectifs), les CIDFF comptent également des chargé·es d'accueil, premier point de contact avec les associations, des professionnel·les de l'emploi, des travailleuse·uses sociales, des psychologues, des médiateur·rices familiales et des conseiller·es conjugales qui assurent des entretiens individuels. Des chargé·es de prévention ou de formation interviennent dans le cadre d'actions en collectif, avec des groupes de bénéficiaires, en direction des professionnel·le ou du grand public. Grâce à ces équipes pluridisciplinaires, les CIDFF offrent un accompagnement global et transversal à leurs bénéficiaires. Les directeur·rices, directeur·trices adjoint·es, chef·fes de services et les chargé·es de mission assurent le fonctionnement des CIDFF et la coordination des équipes.



Les Fédérations régionales comptent 40 salarié·es, principalement des coordinateur·trices régionales et des chargé·es de projets ou de mission, leur permettant de développer des partenariats, coordonner des projets à l'échelle régionale et animer des sensibilisations et des formations.

Enfin, le réseau compte 1 148 administrateur·rices bénévoles qui s'engagent pour administrer les CIDFF, porter le projet associatif et représenter les associations

Vue globale de l'activité des CIDFF - Les entretiens individuels et les actions en collectif

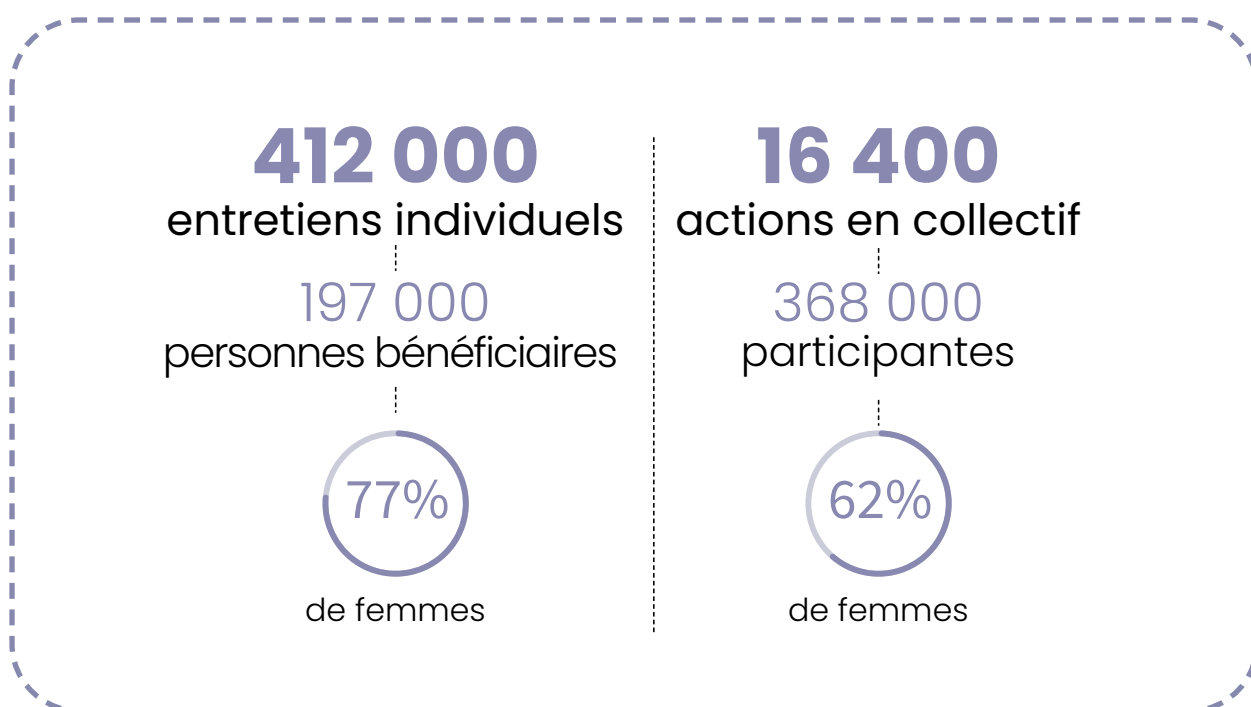
2025 dans les CIDFF

Au cours d'un entretien individuel les professionnel·les des CIDFF écoutent les problématiques des personnes et proposent une réponse adaptée aux besoins exprimés : information juridique, orientation en interne vers un·e autre professionnel·le du CIDFF, orientation vers un partenaire, etc.

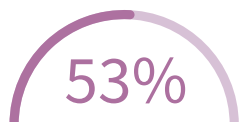
En 2025, **147 000 femmes** et 43 000 hommes **ont bénéficié d'un entretien individuel** avec un CIDFF. De manière plus marginale, les CIDFF ont également reçu 3 600 couples et échangé avec 4 200 professionnel·les d'autres structures, souvent pour partager leur expertise sur le suivi d'un·e bénéficiaire. Toutes catégories confondues, **cela représente 197 000 bénéficiaires et 412 000 entretiens en 2025.**

De manière complémentaire aux entretiens individuels, les CIDFF animent des actions en collectif. Ces actions prennent des formes très diverses (sensibilisation, formation, atelier, groupe de parole, etc.) et peuvent s'inscrire dans l'accompagnement des bénéficiaires ou s'adresser à un public extérieur. Elles permettent également de faire connaître les services des CIDFF à des nouveaux publics, et de proposer un accompagnement individuel à des personnes isolées.

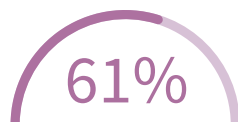
En 2025, les professionnel·les ont mené plus de **16 400 actions en collectif auxquelles 368 000 personnes ont participé**, dont **62 % de femmes**, 36 % d'hommes et 2% de personnes de genre neutre. La proportion d'hommes est plus importante dans les actions en collectif que dans les entretiens individuels, car il est essentiel de sensibiliser et former les hommes pour promouvoir une culture de l'égalité.



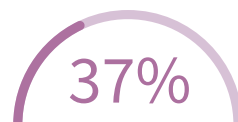
Qui sont les femmes accompagnées par les CIDFF ?



âgées entre
26 et 45 ans



célibataires
ou en cours
de séparation



en situation de
précarité ou de
pauvreté

1%

des femmes sont mineures



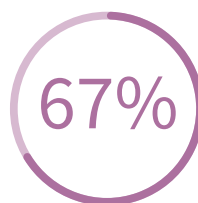
1 femme sur 3
sans emploi



1 femme sur 5
de nationalité étrangère

23%

des femmes ayant
une nationalité
d'un pays hors de
l'UE sont en
situation irrégulière



des femmes ayant un
enfant à charge sont en
situation de
monoparentalité

1 femme sur 10 a plus de 60 ans



Les informations recueillies par les professionnel·les au cours des entretiens individuels nous permettent de donner le profil des femmes bénéficiaires : plus de la moitié d'entre elles (53%) ont entre 26 et 45 ans. Le droit de la famille, et notamment les questions concernant l'organisation familiale et financière après une séparation, est la porte d'entrée au CIDFF pour beaucoup de femmes, c'est pourquoi 61% d'entre elles sont célibataires ou en cours de séparation et 58% ont au moins un enfant à charge. Les juristes des CIDFF informent également sur le droit des étrangers : 1 femme sur 5 (20%) est étrangère, majoritairement de pays extérieurs à l'Union Européenne. Enfin, plus d'1 femme bénéficiaire sur 3 (34%) est sans emploi.

Les CIDFF proposent aux femmes **un accompagnement global avec une perspective féministe, prenant en compte leur genre mais aussi leurs autres vulnérabilités**, qu'elles soient en situation de pauvreté ou de précarité (37% des femmes³), étrangères et en situation irrégulière (23% des femmes ayant la nationalité d'un pays hors de l'UE), mères monoparentes (67% des femmes ayant un enfant à charge) ou vulnérables en raison de leur âge (10% des femmes ont plus de 60 ans et 1% sont mineures).

FOCUS - Les femmes séniiores

1 femme sur 10 reçue par les CIDFF a plus de 60 ans. Beaucoup de ces femmes sont financièrement fragiles : parmi celles en dessous de l'âge de la retraite, un tiers sont sans emploi. Au global, 7% d'entre elles dépendent des ressources de leur conjoint, 3% perçoivent le RSA et 3% n'ont aucune ressource économique. Outre les difficultés à vivre décemment, la précarité entrave le départ du foyer alors qu'un quart de ces femmes sont victimes de violences, pour la plupart au sein du couple (76% des victimes). De plus, passer l'âge de la retraite ne met pas à l'abri du travail de soin : 587 femmes de plus de 60 ans (4%) reçues dans les CIDFF sont en situation d'aidance pour leurs enfants, leurs parents ou leurs conjoints.

Focus - Les bénéficiaires mineur·es

En 2025, plus de 2 700 mineur·es ont bénéficié d'un entretien avec les CIDFF. Plus d'1 mineur·e sur 5 (22%) ont moins de 9 ans et 1 sur 10 a la nationalité d'un pays hors de l'UE. 60% de ces mineur·es sont victimes de violences, dont 29% au sein de la famille, 13% au sein du couple et 7% dans le milieu scolaire. Les professionnel·les accompagnent beaucoup d'enfants dont les mères sont elles-mêmes suivies au sein du CIDFF pour des violences au sein du couple. Ainsi, sur plus de 8 200 entretiens menés par les professionnel·les des CIDFF avec des mineur·es, 27% ont lieu avec des psychologues.



3. Pour ce calcul, nous considérons comme pauvre ou précaire les femmes sans emploi, en situation irrégulière, sans ressources économiques ou bénéficiaires de certaines prestations sociales (Revenu de Solidarité Active (RSA) ; Garantie jeune/Contrat d'engagement jeune (CEJ) ; Allocation pour les Demandeurs d'Asile (ADA) ; Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ; Allocation de parcours de sortie de prostitution (AFIS) ; Allocation Adulte Handicapé (AAH)).

Accès au droit

L'accès au droit est le principal domaine d'activité des CIDFF, ainsi que la raison historique de la création du réseau. Au cours des 232 000 entretiens individuels menés par les juristes en 2025, celles-ci ont offert aux bénéficiaires un espace d'écoute, bienveillant et sans jugement, leur permettant de se confier sur leur situation. Les juristes informent les bénéficiaires sur leurs droits ainsi que sur le cadre légal et le déroulement de leurs procédures, rendant accessible un langage juridique parfois complexe.

Les demandes exprimées relèvent le plus souvent du droit de la famille (39% des demandes) ou de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (24%), qui sont les deux principaux domaines d'action des CIDFF. Cependant, l'étendue des domaines du droit abordés lors des entretiens (droit social, droit des étrangers, droit du travail, etc.) s'inscrit dans une volonté de réponse globale et individualisée, pour offrir aux femmes les moyens d'exercer une citoyenneté active et autonome.

232 000

entretiens avec
des juristes

dont

39%

de demandes
sur le droit de
la famille

Sur quels sujets portent les demandes d'informations juridiques dans le réseau ?

Sujet des demandes	% des demandes exprimées
Droit de la famille <i>notamment l'organisation financière et familiale après une séparation</i>	39%
Violences sexistes et sexuelles <i>notamment sur comment engager des poursuites pénales : porter plainte, déposer une main-courante, etc.</i>	24%
Démarches et aides sociales <i>majoritairement sur la demande d'aide juridictionnelle mais également sur tous types de prestations sociales</i>	8%
Droit des étrangers <i>majoritairement sur la demande et le renouvellement du titre de séjour, mais également sur la naturalisation et le regroupement familial</i>	6%
Droit du travail <i>sur l'application et la rupture du contrat de travail, mais aussi sur la santé au travail</i>	6%

Les professionnel·les des CIDFF adoptent une approche féministe du couple et de la famille, conscientes des inégalités femme-homme qui les traversent, voire des violences. Ces inégalités se cristallisent lors de la rupture d'un couple par la fragilisation économique des femmes et l'absence d'investissement des pères dans l'exercice de l'autorité parentale et l'éducation des enfants. C'est pourquoi l'information juridique en droit de la famille délivrée par les CIDFF est essentielle pour accompagner les mères dans la connaissance et l'exercice de leur droit : demande de prestation compensatoire, gestion des dettes du couple, recouvrement des pensions alimentaires, exercice de l'autorité parentale, droit de visite et d'hébergement, etc.

FOCUS - Monoparentalité

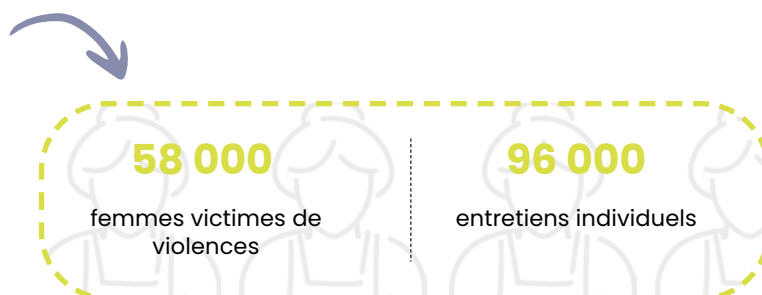
67% des femmes reçues ayant un enfant à charge sont célibataires, en cours de séparation ou veuves, et donc considérées comme étant en situation de monoparentalité. Ces femmes sont nombreuses à être en situation de précarité ou de pauvreté : 37% sont sans emploi, 15% perçoivent le RSA et 5% n'ont aucune ressource économique. Seulement 5% d'entre elles perçoivent une pension alimentaire.

Au côté des juristes, les médiateur·ices familiales ont mené 6 700 entretiens en 2025. Elles agissent pour aider les familles à traverser des situations de conflit, par exemple lors de la séparation, et permettent notamment de faciliter les procédures juridiques en rétablissant un dialogue et en clarifiant en amont les demandes des parties. La médiation familiale permet également de repérer des situations de violences, et alors de réorienter vers les juristes du CIDFF.

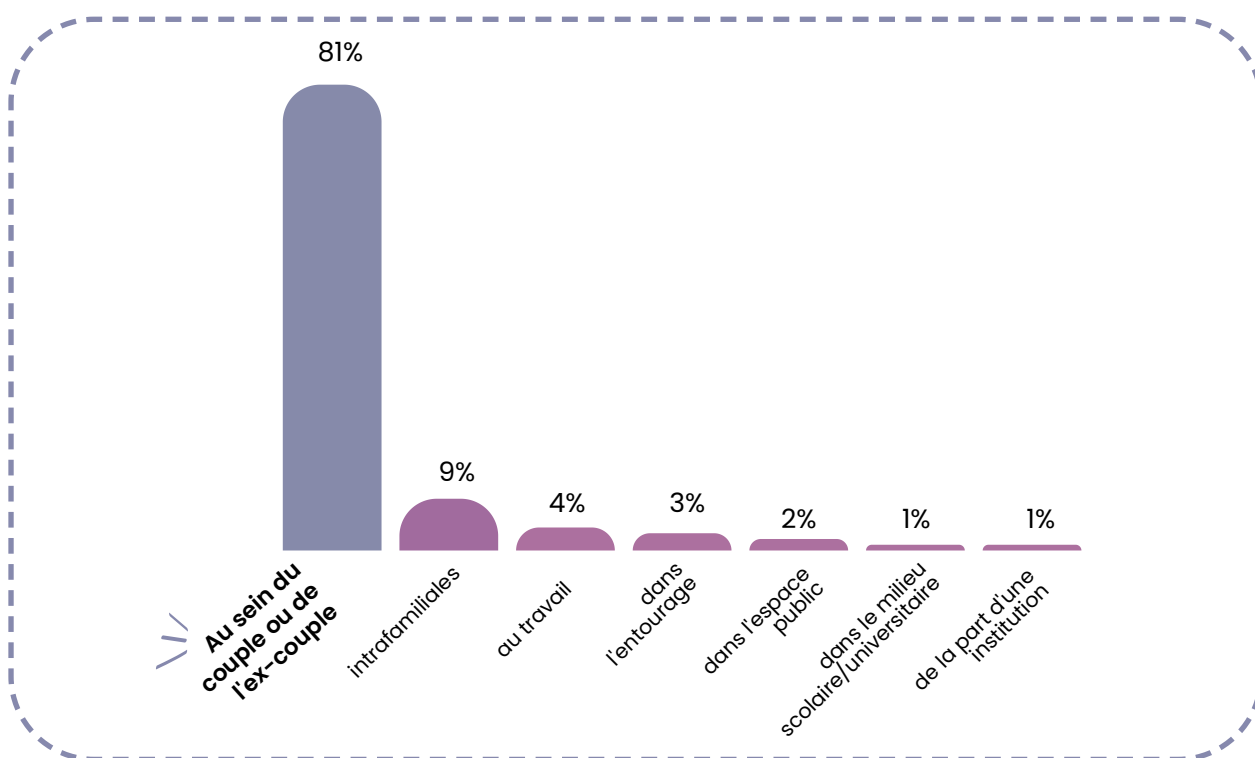


Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

En 2025, 58 000 femmes victimes de violences ont sollicité les CIDFF. Si pour la majorité d'entre elles (81%) les violences subies font partie des raisons de leur venue, certaines (19%) viennent pour une autre demande : ce sont alors les professionnel·les des CIDFF qui identifient les violences et proposent un accompagnement aux femmes.



Où les violences ont-elles lieux ?



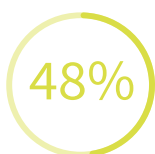
Les CIDFF sont identifiées par le public et par leurs partenaires pour leur expertise sur les violences conjugales et ont donc reçu 47 000 femmes victimes dans le cadre du couple ou de l'ex-couple (81% des victimes reçues). Cependant, les professionnel·les accueillent, écoutent et accompagnent les femmes quelles que soient les violences subies : 9% des femmes victimes reçues sont victimes de violences intrafamiliales (hors couple), 4% de violences au travail et 3% de violences dans l'entourage. De manière plus marginale, les CIDFF ont également reçu des femmes victimes de violences dans l'espace public, dans le milieu scolaire ou universitaire, de la part d'une institution (services publics, forces de l'ordre, etc.), ou liées à leur parcours migratoire.

FOCUS - Violences au sein du couple

les CIDFF ont reçu 47 000 victimes de violences au sein du couple ou de l'ex-couple. Dans l'écrasante majorité des cas (98%), l'auteur des violences est un homme. La séparation ne suffit pas à protéger les femmes, et peut même être un moment d'intensification des violences : 48% d'entre elles sont victimes de violences de la part d'un ex-partenaire. Les femmes ne sont pas les seules victimes des violences conjugales : 68% d'entre elles ont des enfants à charge, qui subissent également les conséquences des violences et dans plus d'un tiers des cas (36%) les enfants sont également victimes directes de l'auteur.



1 femme victime sur 5
victime de violences
économiques



victimes de
violences physiques



victimes de
violences
psychologiques



1 femme victime sur 10
victime de viol

Les femmes victimes subissent plusieurs formes de violences : le plus fréquemment ce sont des violences psychologiques (vécues par 58% des femmes victimes) ou physiques (48%). 1 femme sur 5 (21%) est également victime de violences économiques : les auteurs contrôlent l'argent du foyer, obligent les femmes à arrêter de travailler, ne paient pas la pension alimentaire pour les enfants, etc. Enfin, 17% des femmes sont victimes de violences sexuelles⁴ et 1 femme sur 10 est victime de viol. Nous pensons qu'en dépit du travail de sensibilisation des professionnel·les, les violences sexuelles subies sont encore largement sous-déclarées, en raison du tabou particulier qui les caractérise.

En réponse, les CIDFF proposent aux femmes victimes une information complète et globale de leurs droits sur le plan juridique et social ainsi qu'un accompagnement psycho-social : mise à l'abri, recherche de logement, soutien psychologique, aide à l'insertion professionnelle, etc. En 2025, les femmes victimes de violences ont eu accès à 96 000 entretiens avec des juristes, 28 000 entretiens avec des psychologues et 14 600 entretiens avec des travailleur·euses sociaux au sein des CIDFF. Les juristes des CIDFF accompagnent les femmes dans leurs démarches judiciaires, notamment sur la procédure pour déposer une plainte. Le réseau contribue également au déploiement des dispositifs nationaux de lutte contre les violences conjugales, comme l'Ordonnance de Protection (43 CIDFF), le Téléphone Grave Danger (22 CIDFF) et le Bracelet Antirapprochement (15 CIDFF). A noter que les professionnel·les des CIDFF se mobilisent pour accompagner les femmes en amont des demandes (constitution du dossier, appel de professionnel·les du droit, réunion des preuves, etc.), mais aussi après, que le dispositif soit obtenu ou non.

1 656

femmes accompagnées
pour une demande
d'Ordonnance de Protection

3 198

femmes accompagnées
sur le Téléphone Grave
Danger

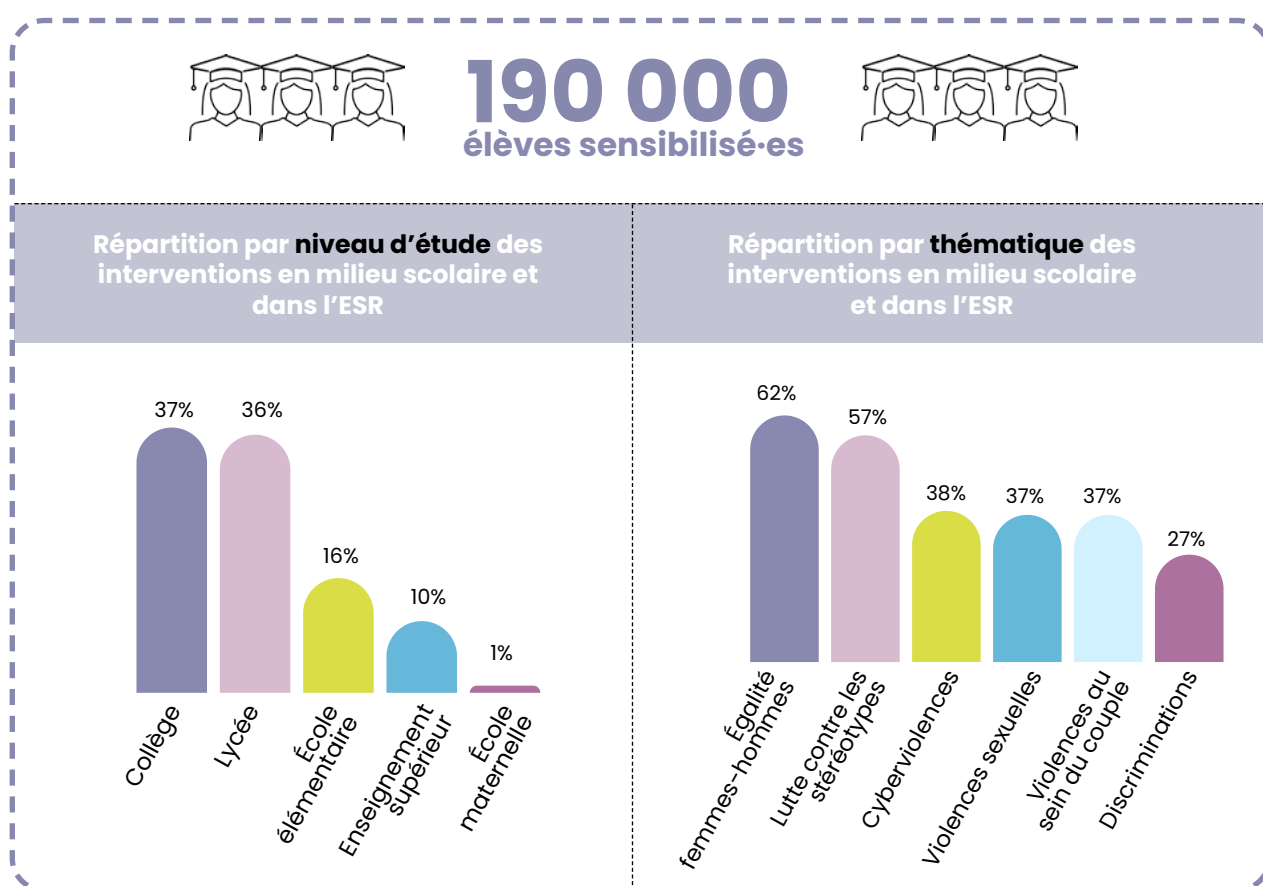
156

bénéficiaires du Bracelet
Anti-rapprochement
accompagnées

4. Viol, agression sexuelle ou harcèlement sexuel.

En plus de l'écoute bienveillante des juristes et de l'accès à un suivi psychologique, la sortie d'un parcours de violences peut passer par le partage avec d'autres femmes victimes dans un cadre sécurisé. En 2025, les CIDFF ont animé 580 sessions de groupes de parole avec 2 450 victimes de violences, portant principalement sur les violences au sein du couple, les violences intrafamiliales et les violences sexuelles.

Un quart des CIDFF sont agréés pour l'accompagnement des bénéficiaires du Parcours de Sortie de Prostitution (PSP)⁵. **En 2025, les professionnel·les des CIDFF ont accompagné 480 femmes victimes de prostitution**, que ce soit ou non dans le cadre du PSP. Ces femmes sont particulièrement vulnérables : les deux tiers sont de nationalité étrangère, 73% sont sans emploi, en partie parce que leur situation administrative ne leur permet pas de travailler, et une sur cinq a moins de 25 ans. Une femme sur cinq est victime de viol, soit deux fois plus que dans l'ensemble des femmes victimes reçues. Pour 13% des femmes, les violences prostitutionnelles sont liées à des violences conjugales, car elles sont perpétrées par un partenaire ou ex-partenaire, et pour 6% des femmes elles sont liées à leur parcours migratoire. En 2025, les professionnel·les des CIDFF ont mené **plus de 2 400 entretiens**, dont presque 300 entretiens emploi, avec des femmes victimes de prostitution.



La lutte contre les violences passe également par l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, c'est pourquoi les CIDFF interviennent en milieu scolaire et dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Ces actions ont permis de sensibiliser 190 000 élèves et étudiant·es en 2025, majoritairement des élèves du lycée et du collège, mais aussi des élèves des écoles maternelles et élémentaires, des enseignant·es et des parents d'élèves. En milieu scolaire, les professionnel·les des CIDFF insistent particulièrement sur la prévention du harcèlement en ligne et des cyberviolences sexistes.

La sensibilisation se fait également au cours des entretiens individuels : **les conseillères conjugales et familiales ont mené 3 580 entretiens** informant les bénéficiaires sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (conduites à risque, violences, discriminations, santé sexuelle, etc.) et les outillant pour prévenir ces situations.

5. Le Parcours de Sortie de Prostitution ouvre le droit pour une personne bénéficiaire à un accompagnement individualisé, un logement, une autorisation provisoire de séjour et au versement d'une aide financière (<https://solidarites.gouv.fr/parcours-de-sortie-de-la-prostitution-et-aide-linsertion-sociale-et-professionnelle-afis>).

Insertion professionnelle et formation



88

Services emploi

14 000

femmes
bénéficiaires

56 000

entretiens
individuels

Profils et besoins des femmes accompagnées par les Services emploi

59%

ont un
enfant à
charge

63%

sont en situation de
monoparentalité

Recherche d'un mode
de garde pour les
enfants

1/3

sont étrangères

19%

sont en
situation
irrégulière

Cours de français,
demande de titre de
séjour

18%

sont victimes de
violences

Suivi psychologique,
travail sur l'estime de
soi, suivi des
démarches judiciaires

1/4

n'ont pas de diplômes

Recherche de
formation



1 sur 10 habite en zone rurale

Travail sur la mobilité

19%

n'ont aucune ressource
économique ou sont bénéficiaires
de certaines prestations sociales
permettant de supposer qu'elles
sont en situation de précarité

Demande d'allocation,
demande de subvention
de formation

18%

sont en situation
de handicap

Obtention de la
Reconnaissance de la
Qualité de Travailleur
Handicapé (RQTH)

1/5

sont dans une situation
d'hébergement instable

Demande de logement
social

6. Revenu de Solidarité Active (RSA) ; Garantie jeune/Contrat d'engagement jeune (CEJ) ; Allocation pour les Demandeurs d'Asile (ADA) ; Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ; Allocation de parcours de sortie de prostitution (AFIS) ; Allocation Adulte Handicapé (AAH)

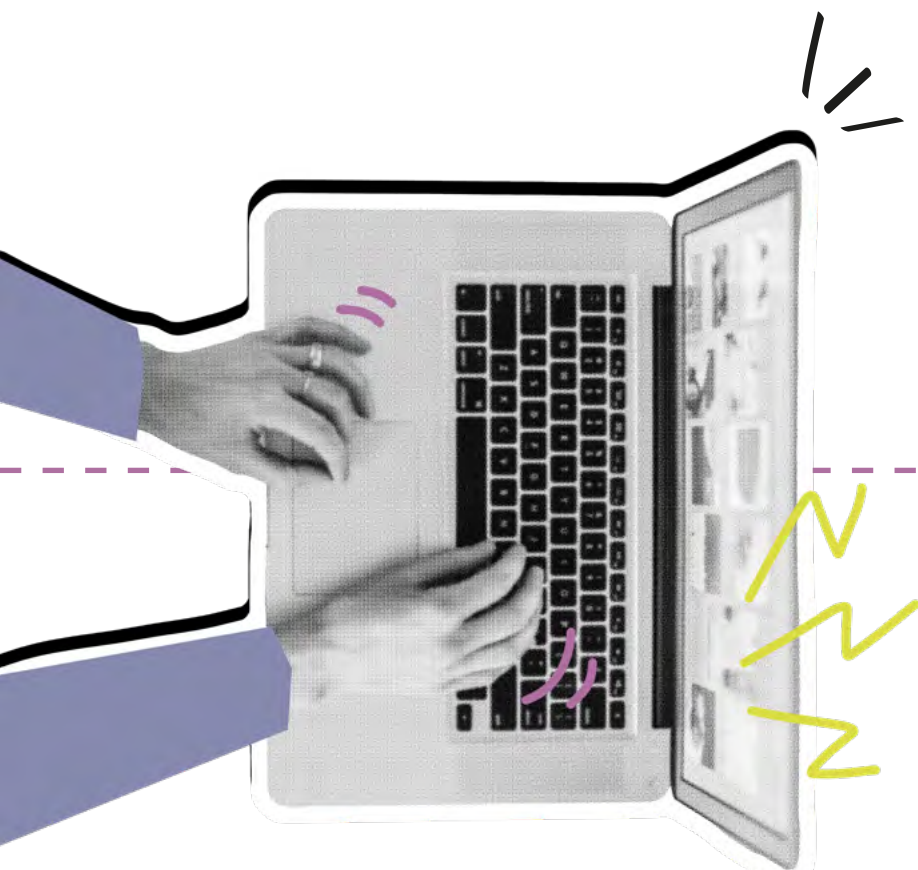
Pour atteindre l'égalité, le réseau des CIDFF œuvre pour l'autonomie économique des femmes par le biais de ses 88 services emploi. En 2025, les services emploi ont enregistré 14 000 femmes bénéficiaires, pour un total de 56 000 entretiens.

Les professionnel·les des CIDFF abordent l'insertion professionnelle avec une perspective féministe, prenant en compte les barrières spécifiques à l'emploi auxquelles font face les femmes. Les bénéficiaires des services emploi sont souvent très éloignées de l'emploi, leur parcours d'insertion professionnelle se fait alors sur le temps long et nécessite la levée de nombreux freins.

Les professionnel·les des services emploi ont également animé 7 400 actions en collectif en 2025 touchant 51 000 personnes, dont 38 500 femmes (75%). Ces actions sont principalement proposées aux bénéficiaires des entretiens individuels et portent sur des sujets très divers : conception de CV, préparation des entretiens d'embauche, mais aussi atelier sur l'équilibre entre vie professionnelle et maternité, présentation des métiers recruteurs en milieu rural, apprentissage de l'informatique ou séances de sport pour travailler sur la confiance en soi.

FOCUS - Les CIDFF formateurs

Les CIDFF se mobilisent pour former les professionnel·les du secteur public et privé sur leurs domaines d'expertise. 2 045 sessions de formations ont été organisées en 2025, dont 18% auprès de professionnel·les d'organismes sociaux, 18% de collectivités territoriales, 11% de professionnel·les d'organismes éducatifs, 10% de professionnel·les d'organismes médicaux et 7% de forces de l'ordre. Les thématiques abordées sont principalement les violences et l'égalité femme-homme. Les personnes formées sauront ensuite agir dans leur pratique professionnelle contre les inégalités femmes-hommes et repérer, accueillir et orienter les victimes de violences (prise de plainte pour les forces de l'ordre, impact des violences sur la santé pour les professionnel·les du médical, etc.).



Observatoire

Jeanne Chauvin

L'Observatoire Jeanne Chauvin, lancé en mai 2025 par la Fédération nationale des CIDFF, a pour objectif de produire des connaissances sur les droits des femmes en s'appuyant sur le réseau des CIDFF, de faire connaître les enjeux spécifiques des femmes partout en France et d'enrichir la recherche grâce à l'expertise de terrain des CIDFF.

Jeanne Chauvin est la première femme à avoir obtenu un doctorat en droit et à avoir plaidé comme avocate en 1901. En choisissant Jeanne Chauvin comme nom pour son Observatoire, la Fédération nationale des CIDFF se donne pour mission de faire connaître cette figure du droit et son combat pour l'accès des femmes à toutes les professions, notamment dans le domaine juridique. En cela, Jeanne Chauvin incarne le combat des CIDFF pour l'accès au droit, l'égalité et l'émancipation des femmes.





MAI 2026

Rédaction

Elsa Deville
Émilie Adam-Vezina

**Maquette, graphisme
et illustrations-photomontages**

Marion Pacouil

Impression

HelloPrint

